

RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

Objet : Réunion du conseil de quartier Miotte-Forges

Date de la réunion : Jeudi 9 novembre 2023

Belfort le : 12 décembre 2023

Lieu : Maison de quartier des Forges


Réf : DGADUST/DPVH/FM/2023-674

PARTICIPANTS :

- Damien MESLOT, Maire
 - Jean-Marie-HERZOG, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et des aménagements publics
 - Florence BESANCENOT, Adjointe au Maire chargée de l'attractivité commerciale
 - Delphine MENTRE, Adjointe au Maire chargée de la culture et du patrimoine
 - Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains
 - Antonio MENDES, Directeur ALLIANCE Groupe Immobilier
-

DIFFUSION :

Rédacteur : François MOREAU

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat 

S/C de Madame Sidonie KOHLER, Directrice Générale Adjointe en charge du Développement urbain et de la Stratégie territoriale 

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services 

- Les présents
 - Site Internet de la Ville
-

ORDRE DU JOUR:

1. Introduction et présentation de François MOREAU par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort
 2. Travaux de renouvellement des conduites d'eau au niveau du Pont Legay par Damien MESLOT, Maire de Belfort
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
 3. Le déploiement de consignes à vélo sur l'espace public par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
-

4. **Rénovation de la façade et réaménagement des abords de la piscine Gabriel-Pannoux, par Florence BESANCENOT, Adjointe au Maire chargée de l'attractivité commerciale**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
5. **Construction de l'extension du musée d'Art moderne donation Maurice-Jardot, par Delphine MENTRE, Adjointe au Maire chargée de la culture et du patrimoine**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
6. **Les dispositifs d'implication citoyenne par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
7. **Les Terrasses du lion par Antonio MENDES, Directeur ALLIANCE Groupe Immobilier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
8. **Ouverture d'une boulangerie, par Florence BESANCENOT, Adjointe au Maire chargée de l'attractivité commerciale**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
9. **Les actualités du bureau du conseil de quartier par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
10. **Le suivi des questions par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
11. **Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés**

Travaux de renouvellement des conduites d'eau au niveau du Pont Legay

Question	Réponse
Arrivant du centre-ville, en haut du pont, je n'ai pas pu tourner à gauche pour aller vers le phare.	Ce sera bloqué une semaine, c'est temporaire.

Le déploiement de consignes à vélo sur l'espace public

Question	Réponse
Qu'en est-il de la station de lavage à vélo à côté de l'étang	C'est en cours d'étude pour apporter une réparation et un fonctionnement durable.

des Forges ?	
Ce serait bien de rendre plus visible les parkings à vélo.	Il est difficile de mettre plus de signalétique dans le site du château car il y a des restrictions de l'ABF.

Rénovation de la façade et réaménagement des abords de la piscine Gabriel-Pannoux

Question	Réponse
L'aménagement des abords s'étendra-t-il également à l'arrière ?	Il y aura uniquement l'aménagement de l'espace extérieur à l'avant de la piscine.
Y-aura-t-il plus de stationnement vélo ?	Le stationnement vélo sera repris.

Les Terrasses du lion

Question	Réponse
Dans quelle rue se fera la sortie voiture ?	La sortie et l'entrée se feront rue de l'as de trèfle et la deuxième entrée par l'avenue de la Laurencie.
Réflexion pour l'aménagement de la rue pour les vélos pour monter dans la Miotte.	Une étude est en cours pour prévoir un nouveau déploiement des pistes cyclables pour poursuivre les pistes cyclables.
Il y a un huissier qui est venu constater le mur, nous n'avons pas eu de retour ?	Un constat du mur a été réalisé avant les travaux par l'huissier et il reviendra après les travaux. Les riverains devraient être destinataires du constat, M Mendes va demander à l'huissier de l'envoyer.
le service bus n°9 n'est pas adapté dans le quartier ?	C'était la seule école qui avait un bus pour emmener les enfants à l'école qui coûtait plus de 30 000€, c'est pour cela qu'il a été retiré. La ville a interpellé le SMTC pour modifier les horaires de la ligne 9, mais elle dessert Doran et pour augmenter la fréquence, il faudrait ajouter du personnel.

Ouverture d'une boulangerie

Question	Réponse
A proximité de la boulangerie, il n'y a pas d'équipement vélo. il faudrait un parking vélo avec un accès sécurisé en lien avec les pistes cyclables ?	Nous allons étudier cette demande notamment en lien avec le nouveau déploiement des pistes cyclables.
La sortie de la boulangerie sur la rue de la 5ème Division Blindée est dangereuse.	Une réflexion sera menée sur la sécurisation de ce carrefour entre la rue de la 5ème Division Blindée et l'avenue Jean Moulin.
Nous n'avons plus de boucher de proximité.	La ville y travaille avec Semaville et nous échangeons actuellement avec un boucher, mais qui s'implanterait plutôt avenue Jean-Jaurès.

Questions posées par les habitants

Mobilité, espaces publics	Cet été en juillet, il y a eu des travaux avenue Jean Moulin qui ont réduit la sécurité des vélos en traçant une bande cyclable sur la chaussée trop étroite et ne répondant pas à la norme.	Les services de la ville se rapprocheront des services du département pour trouver une solution.
	Vitesse excessive sur le Faubourg de Brisach, y a-t-il une réflexion pour installer un radar ?	C'est le préfet qui est compétent pour installer des radars, mais la ville le saisira pour le demander.
	Chemin de la justice pourrait-il y avoir un filet pour retenir les pierres ?	Nous avons une délégation de service public pour la sécurisation des équipements, nous allons le signaler.
	Il y a une zone sombre l'hiver (dangereux le matin) à côté de la porte de Brisach avant et après le pont-levis ?	Nous ne pouvons pas modifier la conception de ce trottoir car nous sommes dans un site historique, mais nous allons étudier la possibilité d'amélioration de la l'éclairage.
	La traversée de l'avenue de la Laurencie est très dangereuse.	Une réflexion en cours dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable.
	Rue du général Béthouart, il y a une longue ligne droite, est-ce possible que la ville réfléchisse avec Offemont pour baisser la vitesse?	Nous allons demander aux services d'étudier votre demande.
	Est-il possible de mettre une signalétique au niveau du ponton de l'étang des Forges pour interdire de se baigner ?	Nous allons installer une signalétique au ponton.
	Les pistes cyclables sont partagées avec les piétons. On roule à droite et on marche à gauche. Pourrait-on faire une campagne d'information ?	Nous pourrions faire une campagne d'information sur les sites partagés.
	Où en est-on de la construction de la laiterie ?	La ville souhaite acquérir une bande pour éviter que le canal soit dans une copropriété privée. La Ville va racheter 1 hectare de terrain, le canal et son chemin limitrophe, les talus inconstructibles et le cheminement le long de l'étang des Forges pour 363 700€. Le bornage par un géomètre est prévu le 7 décembre 2023, à l'issu duquel le découpage cadastral sera réalisé. L'acte devrait alors être signé fin 2023.

	La démolition du canal serait à la charge de la mairie ?	Oui pour que l'aménagement et l'entretien soient réalisés dans les règles.
	Dépôts sauvages récurrents devant l'école Kergomard (en bas de la base vie Steiner en bas de la rue Buissière)	Nous allons installer une caméra et effectuer des contrôles.
	Avez-vous été informé de la distribution de tract raciste, antisémitisme aux habitants de la Miotte ?	Le Maire a saisi le procureur au nom de la ville pour l'informer et ouvrir une enquête.

- ✓ 49 personnes étaient présentes, dont 7 nouveaux inscrits ;
- ✓ 24 questions posées oralement au cours de la réunion ;
- ✓ 3 questions posées par écrit.